

Comment satisfaire les nouvelles demandes de justice qui voient le jour dans le domaine de la consommation, mais aussi dans celui de l'environnement ? L'introduction d'une nouvelle forme d'action collective pourrait-elle constituer une réponse adaptée à la culture juridique française ? Existe-t-il un modèle à suivre ?

Sur le continent américain, du Brésil au Canada, la class action a exercé une profonde influence. Aujourd'hui son évolution pose de nombreuses questions et a même conduit le Sénat américain à réformer la procédure.

En Europe, la diversité caractérise les actions collectives existantes : la Suède s'est efforcée d'adapter le modèle américain de façon raisonnée, l'Allemagne envisage une réforme, l'action populaire portugaise connaît un regain de succès et le législateur anglais a apporté un strict encadrement des actions collectives.

Quels enseignements tirer de ces expériences des actions collectives ?

How can new claims related to consumption as well as to environment be satisfied ? Would the introduction of a new form of multi party action be consistent with the French legal culture ? Is there a model to follow ?

On the American continent, from Brazil to Canada, the class action has had a major influence. However, its evolution is at stake and has even led the US Senate to reform the procedure.

Diversity characterizes multi party actions in Europe : Sweden has attempted to adapt the American model in a well thought way, Germany contemplates a reform, the portugese popular action is revived and the English legislator has strictly restricted multiparty action.

What lessons can be drawn from these various experiences of multi party actions ?

8H30

Accueil des participants

9H00

Introduction par Antoine GARAPON, Secrétaire général de l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice

9H15-10H45

Les actions collectives en Amérique : influence, transposition, adaptation de la class action

Multi party actions in America : influence, transposition, adaptation of the class action

Modérateur : Horatia MUIR WATT, Professeur de droit à l'Université de Paris I

La class action aux États-Unis, les enseignements de 40 ans de pratique
Class action in the USA, lessons of a 40-year practice

par Francis MC GOVERN, Professeur à l'Université de Duke (Caroline du Nord)

Le recours collectif canadien
The canadian collective action

par Luc GIROUX, Avocat au Barreau du Québec, Cabinet Fraser Milner Casgrain, Montréal

L'action collective brésilienne
The brazilian collective action

par Luis Roberto BARROSO, Avocat au Barreau de Rio, Cabinet Luis Roberto Barroso & associados, Professeur à l'Université d'État de Rio

11H00-13H00

Les actions collectives en Europe : tradition, innovation, cohérence
Multi party actions in Europe : tradition, innovation, consistency

Modérateur : Mario Paulo TENREIRO, Chef d'unité Justice civile, Direction générale justice, liberté, sécurité à la Commission européenne

Les actions collectives en droit anglais
Multi party actions in English law

par Robert TURNER, Senior Master and Queen's Remembrancer

L'action populaire en droit portugais : les nouveaux usages d'une procédure centenaire

Popular action in portugese law : the revival of a 100-year old procedure
par Antonio Silva Henriquès Gaspar, Conseiller au Suprême tribunal de justice du Portugal

Les premiers enseignements de l'adaptation de la class action en droit suédois
The first lessons of the adaptation of the class action in Swedish law

par Robert NORDH, Juge à la Cour d'appel de Malmö, Professeur de droit

Les différentes formes d'action collective en projet en Allemagne
Multi party actions draft in Germany

par Hans-W MICKLITZ, Professeur à l'Université de Bamberg

13H00

Clôture par Guy CANIVET, Premier président de la Cour de cassation